

Covid Safe Ticket

Le certificat sera scanné à l'entrée de l'évènement - grâce au Covid Safe Ticket, vous ne devez plus porter de masque.

Vous devez donc apporter ce ticket via l'application COVID Safe sur votre iPhone OU en version imprimée + votre carte d'identité.

Qu'est-ce que le Covid Safe Ticket ?

- certificats de vaccination : vaccination complète datant d'au moins deux semaines
- certificats de rétablissement : test PCR positif datant de 11 à 180 jours
- certificats de test :
 - Test PCR négatif (test TAAN) datant de moins de 48 heures
 - ou test TRA (test rapide antigénique) datant de moins de 24 heures

ATTENTION : Dans le cas d'un certificat de test, celui-ci est valable jusqu'à la fin du jour calendrier où il expire. (si vous participez à plusieurs évènements consécutifs, pensez donc à renouveler vos tests !)

L'organisateur n'est pas tenu d'organiser lui-même cette possibilité

Les collaborateurs qui doivent contrôler seront spécifiquement désignés à cette fin par l'organisation :

- les personnes chargées du contrôle d'accès à l'évènement.
- le personnel de l'entreprise de gardiennage ou du service de gardiennage interne

Toujours combiné à un contrôle d'identité

Lorsque vous scannez votre certificat, vous devez également être en mesure de présenter une pièce d'identité afin de vérifier que le certificat que vous présentez est bien le vôtre. Soyez donc en possession d'une preuve d'identité. Vous pouvez également présenter votre permis de conduire.

Vie privée

Lorsque vous scannez votre certificat COVID lors d'un événement, **aucune donnée de santé n'est partagée avec l'organisateur ou la société de gardiennage**. Ils ne voient que votre nom, votre prénom et votre date de naissance, et vérifient si le certificat remplit les conditions d'entrée (par exemple, s'il est encore valide).